



## PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ  
POLICES ADMINISTRATIVES  
ET RÉGLEMENTATION

Marseille, le 03 juin 2019

Bureau de la Circulation Routière

Pôle des Professions Réglementées de  
L'Éducation, de la Circulation et de  
La Sécurité Routières

### INSCRIPTION AUX ÉPREUVES FACULTATIVES MENTIONS LOURD ET DEUX ROUES SESSION 2019

Si vous désirez subir l'une ou l'autre des épreuves facultatives mentions lourd et deux-roues qui débiteront à partir du **16 septembre 2019**, et si vous êtes titulaires des permis de conduire correspondants :

- pour la mention « **deux roues** » : catégorie **A**
- pour la mention « **lourd** » : catégories **C, CE, D**

veuillez retourner, à la **Préfecture des Bouches-du-Rhône – DSPAR/BCR/examen BEPECASER, Place Félix Baret, CS 30001, 13259 Marseille Cedex 06**, cet imprimé, dûment complété et accompagné des pièces suivantes :

- \* une demande de candidature sur papier libre ( précisant la mention – si vous souhaitez vous inscrire pour les deux mentions merci d'établir deux dossiers ) ;
- \* un justificatif d'identité ( copie recto-verso Carte Nationale d'Identité ou copie Passeport )
- \* copie d'un document d'état civil {extrait acte de naissance} ;
- \* la photocopie recto/verso de votre permis de conduire ;
- \* un justificatif de domicile de moins de 3 mois à compter de la date de dépôt du dossier d'inscription ;
- \* copie d'un titre ou diplômes prévus au II, au 2° du III, au IV et au V de l'article R 212-3 du code de la route {par exemple :B.E.P.E.C.A.S.E.R., C.A.P.P, C.A.P.E.C.}
- \* 4 photographies d'identité avec vos nom et prénom mentionnés au dos ;
- \* 3 enveloppes **affranchies** à 50 g, de format 16 cm x 22 cm, **libellées à vos nom/prénom et adresse**
- \* en cas de demande de dispense de l'épreuve de maîtrise du véhicule sur aire de manœuvre fermée à la circulation pour la mention groupe lourd : tous documents permettant d'établir l'expérience professionnelle.

Nom patronymique :.....

Prénoms : .....

Nom d'usage : .....

Téléphone : .....

Date du diplôme : ..... Date & lieu de Naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Je désire subir les épreuves spéciales facultatives en vue de l'obtention de la mention « **2 Roues** »

Je désire subir les épreuves spéciales facultatives en vue de l'obtention de la mention « **Lourd** »

*{date et signature}* →

**DATE LIMITE DE DÉPÔT / RÉCEPTION DES DOSSIERS 7 AOUT 2019 {INCLUS}**  
cachet de la poste faisant foi

## **INFORMATIONS IMPORTANTES**

Pour passer les mentions dans le centre d'examen PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, vous devez soit être domicilié dans la région PACA ( candidat libre ) soit être inscrit dans un centre de formation de la région ( liste en dernière page ) et présenté par ce-dernier. A défaut, votre inscription ne pourra être prise en compte.

Il est rappelé aux candidats libres que les véhicules, matériels, équipement du candidat et du passager doivent être fournis par leurs soins et seront soumis à un contrôle le jour de l'examen. De plus, le candidat doit être accompagné des élèves conducteurs et, le cas échéant, du passager.

La convocation précisera les documents techniques et administratifs à fournir le jour des épreuves pour les véhicules et les élèves tests et qui feront l'objet d'un contrôle.

**LE PROGRAMME DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DE LA  
CONDUITE AUTOMOBILE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
- Mention 2 Roues**

**I. LES UTILISATEURS ET L'USAGE DES DEUX-ROUES**

1. Être capable d'analyser les tâches de la conduite des motocyclettes et des cyclomoteurs
2. Avoir des notions de physiologie
3. Avoir des notions sur les systèmes homme, machine, environnement
4. Connaître les principes et les techniques de l'éco-conduite
5. Connaître les particularités de l'apprentissage de la conduite des deux-roues
6. Comprendre les éléments de statistiques

**II. LA CIRCULATION DES DEUX-ROUES**

1. Avoir des notions sur le réseau routier
2. Connaître et comprendre les caractéristiques du parc des deux-roues
3. Connaître et comprendre la réglementation de la circulation
4. Avoir des notions sur l'assurance des deux-roues
5. Connaître et comprendre les éléments de statistiques

**III. LES VEHICULES A DEUX-ROUES**

1. Avoir des notions de mécanique des deux-roues
2. Avoir des notions de dynamique des deux-roues
3. Avoir des notions sur la sécurité active et passive
4. Avoir des notions sur l'histoire des deux-roues
5. Avoir des notions sur l'impact du choix du véhicule, de son entretien et de ses équipements sur la sécurité, la consommation du carburant et les émissions polluantes
6. Avoir des notions sur l'impact du chargement du véhicule et l'utilisation de ses accessoires sur la sécurité, la consommation de carburant et les émissions polluantes

**IV. LA SECURITE DES DEUX-ROUES**

1. Comprendre et être conscient des facteurs de l'insécurité
2. Comprendre les moyens mis en œuvre pour la sécurité des deux-roues
3. Connaître et comprendre les statistiques

**V. LA PEDAGOGIE DE LA CONDUITE DES DEUX-ROUES**

1. Comprendre la finalité de la formation
2. Comprendre les différents programmes dans l'enseignement
3. Être capable de maîtriser les objectifs pédagogiques
4. Être capable d'organiser les progressions d'apprentissage de la conduite des cyclomoteurs et des motocyclettes
5. Être capable d'adapter son enseignement
6. Être capable de procéder aux différentes formes d'évaluation

## **VI. LA REGLEMENTATION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE DES VEHICULES A DEUX-ROUES**

1. Connaître et comprendre les règles spécifiques à l'enseignement de la conduite des véhicules à deux-roues
2. Avoir des notions sur les différents partenaires chargés de la formation des cyclomotoristes
3. Avoir des notions sur la réglementation de l'enseignement de la conduite des véhicules à deux-roues dans le cadre d'activités scolaires et périscolaires.
4. Connaître et comprendre les programmes officiels de formation des cyclomotoristes et des attestations scolaires de sécurité routière

## **VII. LES STAGES PRATIQUES**

**Faire l'expérience de stages pratiques dans un ou des établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, spécialisés dans l'enseignement de la conduite des deux-roues.**

Ces stages doivent comporter des phases d'observation et de participation à la formation théorique et pratique des élèves conducteurs.

Lorsque l'élève stagiaire assure la formation notamment pratique d'élèves conducteurs de deux-roues, il doit obligatoirement être accompagné d'un enseignant qualifié, sous la responsabilité d'un tuteur. Ce tuteur est désigné dans une convention de stage conclue entre l'organisme de formation et l'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière. L'enseignant et le tuteur doivent être enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité valable pour l'enseignement dispensé.



## **LE PROGRAMME DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DE LA CONDUITE AUTOMOBILE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE - Mention Groupe Lourd**

### **I. LES CONDUCTEURS ET LA CONDUITE DES VÉHICULES DU GROUPE LOURD**

1. Être capable d'analyser les tâches de la conduite des véhicules de transport routier de marchandises et de transport de personnes
2. Avoir des notions de physiologie
3. Avoir des notions sur la pathologie des conducteurs dans le transport routier de marchandises
4. Avoir des notions sur les systèmes homme, machine, environnement
5. Connaître les principes et les techniques de l'éco-conduite
6. Comprendre les particularités de l'apprentissage de la conduite des véhicules du groupe lourd
7. Comprendre les éléments de statistiques

### **II. LA CIRCULATION DES VÉHICULES DU GROUPE LOURD**

1. Avoir des notions sur le réseau routier
2. Connaître et comprendre les caractéristiques du parc des véhicules du groupe lourd
3. Connaître et comprendre la réglementation de la circulation
4. Avoir des notions sur l'assurance des véhicules du groupe lourd
5. Connaître et comprendre les éléments de statistiques

### **III. LES VÉHICULES DU GROUPE LOURD**

1. Avoir des notions de mécanique des véhicules du groupe lourd
2. Avoir des notions de dynamique des véhicules du groupe lourd
3. Avoir des notions sur la sécurité active et passive
4. Avoir des notions sur l'histoire des véhicules du groupe lourd
5. Avoir des notions sur l'impact du choix du véhicule, de son entretien et de ses équipements sur la sécurité, la consommation de carburant et les émissions polluantes
6. Avoir des notions sur l'impact du chargement du véhicule et l'utilisation de ses accessoires sur la sécurité, la consommation de carburant et les émissions polluantes

### **IV. LA SÉCURITÉ DES VÉHICULES DU GROUPE LOURD**

1. Comprendre et être conscient des facteurs de l'insécurité
2. Comprendre les moyens mis en œuvre pour la sécurité des véhicules du groupe lourd
3. Connaître et comprendre les statistiques

## **V. LA PÉDAGOGIE DE LA CONDUITE DES VÉHICULES DU GROUPE LOURD**

1. Comprendre la finalité de la formation
2. Comprendre les différents programmes dans l'enseignement
3. Être capable de maîtriser les objectifs pédagogiques
4. Être capable d'organiser des progressions d'apprentissage de la conduite des véhicules du groupe lourd
5. Être capable d'adapter son enseignement
6. Être conscient de procéder aux différentes formes d'évaluation

## **VI. L'INSTRUCTION PROFESSIONNELLE ET CIVIQUE DANS LE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES**

1. Connaître et comprendre les règles spécifiques à l'enseignement de la conduite des véhicules du groupe lourd
2. Comprendre le rôle et l'organisation de la profession
3. Comprendre le rôle du transport routier en France et dans l'Union européenne
4. Comprendre la réglementation sociale française et européenne relative au personnel de conduite
5. Connaître les formations professionnelles
6. Connaître la réglementation sur le transport des matières dangereuses et les transports spéciaux
7. Connaître l'organisation et la réglementation des transports d'enfants
8. Connaître tous les documents réglementaires

## **VII. LES STAGES PRATIQUES**

**Faire l'expérience de stages pratiques dans un ou des établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière spécialisés dans l'enseignement de la conduite des véhicules du groupe lourd.**

Ces stages doivent comporter des phases d'observation et de participation à la formation théorique et pratique des élèves conducteurs. Lorsque l'élève stagiaire assure la formation notamment pratique d'élèves conducteurs de véhicules du groupe lourd, il doit obligatoirement être accompagné d'un enseignant qualifié sous la responsabilité d'un tuteur. Ce tuteur est désigné dans une convention de stage conclue entre l'organisme de formation et l'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

L'enseignant et le tuteur doivent être enseignants de la conduite et de la sécurité routière, titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité valable pour l'enseignement dispensé.

**B.E.P.E.C.A.S.E.R. → MENTIONS FACULTATIVES****TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉPREUVES**

<u>CATÉGORIES</u>		<u>ÉPREUVES</u>	<u>OBJECTIFS</u>	<u>DURÉE</u>	<u>COEFF.</u>
<b><u>MENTION</u></b> <b><u>LOURD</u></b>	<b>1</b>	Maîtrise du véhicule à allure lente sur aire de manœuvre fermée à la circulation	S'assurer par le biais d'un exercice de maniabilité que le candidat est apte à manœuvrer dans un espace limité.	<b>10 mn</b>	<b>1</b>
	<b>2</b>	Conduite personnelle en circulation	Vérifier que le candidat a une pratique suffisante de la conduite des véhicules du groupe lourd pour circuler et enseigner en toute sécurité	<b>40 mn</b>	<b>2</b>
	<b>3</b>	Contrôle des connaissances	Vérifier les connaissances théoriques des candidats sur des sujets portant sur l'ensemble du programme et ayant trait à la sécurité, la réglementation, et la mécanique.	<b>10 mn</b>	<b>2</b>
	<b>4</b>	Pédagogie sur aire fermée à la circulation ou en circulation	Évaluer les qualités pédagogiques du candidat pour l'enseignement des véhicules du groupe lourd.	<b>65 mn</b>	<b>5</b>

**Cette mention comporte 4 épreuves où la note 0 est éliminatoire.**

**Pour être déclaré ADMIS, un candidat doit totaliser un minimum de 120 points sur 200, soit une moyenne de 12/20, sans note éliminatoire ou de 108 sur 180 en cas de dispense de l'épreuve de « maîtrise du véhicule sur aire de manœuvre fermée à la circulation »**



<b>CATÉGORIES</b>		<b>ÉPREUVES</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>DURÉE</b>	<b>COEFF.</b>
<b><u>MENTION</u></b> <b><u>2 ROUES</u></b>	<b>1</b>	Maîtrise personnelle du véhicule sur aire de manœuvre fermée à la circulation	Vérifier que le candidat a un niveau de maîtrise suffisante de la conduite des motocyclettes et s'assurer qu'il a une pratique personnelle suffisante pour circuler et enseigner en toute sécurité	<b>15 mn</b>	<b>2</b>
	<b>2</b>	Contrôle des connaissances	Vérifier les connaissances théoriques des candidats sur des sujets portant sur l'ensemble du programme de formation défini à l'annexe III de l'arrêté du 19 décembre 2016.	<b>15 mn</b>	<b>2</b>
	<b>3</b>	Pédagogie sur aire fermée à la circulation ou en circulation	Évaluer les qualités pédagogiques du candidat pour l'enseignement de la conduite des véhicules à deux roues motorisés	<b>65 mn</b>	<b>6</b>

**Cette mention comporte 3 épreuves où la note 0 est éliminatoire.  
Pour être déclaré ADMIS, un candidat doit obtenir un total minimal de 120 points sur 200, soit une moyenne générale égale ou supérieure à 12/20, sans note éliminatoire.**



## Liste des Centres de Formation au B.E.P.E.C.A.S.E.R. de la Région P.A.C.A

ALPES DE HAUTE PROVENCE {0 4}					
<b><u>ÉCOLE DE LA ROUTE</u></b>					
☎ 04 92 71 04 00	📍 Hôtel des Entreprises Esplanade Max Tronche	04220	Sainte Tulle	EXPLOITANT	
				<b>GRIMAL</b>	<b>Daniel</b>
ALPES MARITIMES {0 6}					
<b><u>E.S.R. 06</u></b>					
☎ 04 93 65 09 25	📍 14 route de Valbonne	06410	Biot	EXPLOITANT	
				<b>GARCIA</b>	<b>José</b>
<b><u>SUD ÉDUCATION PRÉVENTION</u></b>					
☎ 09 72 30 17 17	📍 Espace République 79/81 Bd de la République	06400	Cannes	EXPLOITANT	
				<b>CARDENIA</b>	<b>Sébastien</b>
BOUCHES-DU-RHONE {1 3}					
<b><u>ECF PRINCE</u></b>					
☎ 04 91 79 11 40	📍 269 Avenue du Prado	13008	Marseille	EXPLOITANT	
				<b>MICHEL</b>	<b>Eve</b>
<b><u>F.A.S.E.R.</u></b>					
☎ 04 90 91 30 45	📍 Avenue des Arches Zone de l'Aurélienne	13200	Arles	EXPLOITANTE	
				<b>MARTINAT</b>	<b>Nathalie</b>
<b><u>GRECH BERNABO FORMATION</u></b>					
☎ 04 91 60 90 53	📍 357 Chemin de la Madrague Ville	13015	Marseille	EXPLOITANT	
				<b>GRECH</b>	<b>Georges</b>
V A R {8 3}					
<b><u>SUD PRÉVENTION SÉCURITÉ</u></b>					
☎ 04 94 05 17 45	📍 33 Rue Jean Jaurès	83000	Toulon	EXPLOITANTE	
				<b>MARANGONI</b>	<b>Monique</b>
<b><u>SARL CAP SÉCURITÉ 83</u></b>					
☎ 04 94 05 17 45	📍 109 Avenue du Xvème corps	83200	Toulon	EXPLOITANTE	
				<b>AUBLIGINE</b>	<b>Laurence</b>
V A U C L U S E {8 4}					
<b><u>EUROPE CONDUITE STAGE</u></b>					
☎ 04 90 87 66 68	📍 Centre Commercial Cap Sud – Entrée 2	84000	Avignon	EXPLOITANT	
				<b>CASSAR</b>	<b>Gilbert</b>

